

**SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT**

Délibération 2025/21

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Nombre de délégués votants : 35

Le vingt-huit juillet deux mille vingt-cinq à 14 heures, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Vaylats sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

Présents (18) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, AYMARD Marcel, CONTE Christian, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Christian, CUBAYNES Jean-Claude, DELLER Martine, FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, GENET Mylène, ISSALY Jacques, MENOUX Ludovic, MONTAGNE Yannick,

MORICE Pierre, NODARI Sébastien, ORTALO-MAGNE André, PECH Didier, VALETTE Roselyne.

Absents représentés (1) : Monsieur GROUWET Pascal donne pouvoir à Monsieur PECH.

Absents excusés (6) : Mmes et MM BURG Pierre, ESTIVAL René, GOURGOU Jean-Pierre, HAUVETTE Alix, MASSY Christian, TRAVERSAC David.

Absents (9) : Mme et MM. ALIBERT-SENS Charles-Louis, CAMMAS Francis, COUPY Daniel, DECREMPS Frédéric, DENOU Jérôme, MAROT Michel, NOUVIALE Arnaud, TARDY Michel, VIDAL Jean-Claude, WAGNER Marie-France.

Madame Michèle FOLICHON est désignée en tant que secrétaire de séance.

Objet : Surpresseur Belmont Ste Foi : attribution de travaux

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'il convient de transformer le surpresseur en accélérateur. En effet cela permet de conserver les 2,5 bars de pression en entrée et de supprimer la cuve qui est difficile d'entretien. On ajoute également des variateurs pour protéger le réseau des à-coups de démarrage et d'arrêt..

Plusieurs devis ont été demandés. Les offres sont présentées ci-dessous :

Hydrau Elect	SAUR
23 846,34 € HT	24 058,70 € HT

Monsieur le Président propose de retenir l'offre la moins chère qui prévoit en outre quelques points supplémentaires (robinet flammable pour les prélèvements, écran de télégestion) soit l'entreprise HYDRAU ELECT.

Après avoir pris connaissance de ces éléments, et délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise HYDRAU ELECT pour 23 846,34 € HT, et d'autoriser Monsieur le Président à le signer.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 29 JUIL. 2025


Publié ou notifié le 29 JUIL. 2025

Le Président

A Vaylats, le 28 juillet 2025

Le Président


SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la mairie - 46260 VARAIRE


Didier PECH


Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la mairie - 46260 VARAIRE